

DS 19 - ID 19

MODIFICATIONS DU CONJONCTEUR-DISJONCTEUR

Depuis le 19 décembre 1960, nous montons sur nos véhicules DS 19 et ID 19 tous types un nouveau conjointeur-disjoncteur portant les numéros DS 391-03 b pour les véhicules DS 19 et ID Break et DM 391-03 c pour les véhicules ID 19.

Ce conjointeur-disjoncteur comporte les modifications suivantes par rapport à l'ancien :

- écrou de serrage du bouchon n° DS 391-52,
- bouchon d'étanchéité n° DS 391-11 a ou DM 391-11,
- joint torique n° 4960 S,
- corps nu de conjointeur n° DS 391-6 c,
- adjonction d'un repère sur les écrous et les bouchons d'étanchéité pour DS 19.

Montage sur les véhicules antérieurs :

- 1°) - La présence de l'écrou de serrage oblige à remplacer la vis de fixation de conjointeur n° 482 S par la vis n° 484 S plus longue.

Cette vis est déjà utilisée pour la fixation du support de conjointeur-disjoncteur sur ID 19.

- 2°) - Pour le montage sur ID 19, il ne peut que la prise d'écoulement et le tuyau d'évacuation sur pompe de suspension n° DM 391-57 touche l'écrou de serrage n° DS 391-52 du conjointeur. Dans ce cas, déplacer le support intermédiaire de conjointeur n° DM 391-22.

Si cela est insuffisant démonter ce support afin d'agrandir les boutonnières.

- 3°) - Pour le différencier du conjointeur-disjoncteur monté sur ID 19, le conjointeur-disjoncteur monté sur les véhicules DS 19 possède sur l'écrou n° DS 391-52 une gorge circulaire de section triangulaire, de même sur le bouchon n° DS 391-11.a

